

COMMUNE DE MUTZENHOUSE
PROCES VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 MAI 2014

Sous la présidence de M. Pascal WICKER, Maire

Présents : BRION Christophe, STEINMETZ-BORNERT Gérard, LUX Patrick, BORNERT Isabelle, GERBER Robert, GRAUFFEL Didier, JACOBY Florence, JOST Bertrand, JUNG Audrey, WINKEL Yannick

Approbation du Procès-verbal du 14 avril 2014

Le procès-verbal de la séance du 14 avril 2014 est adopté à l'unanimité par les membres présents à ladite réunion.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Simone SPITZER est nommée comme secrétaire de la séance de ce jour.

DCM 2014-35

1 – Commande Publique
1.1 - Marché public
AQUISITION D'UN COMPTOIR BAR

Le Conseil Municipal,

VU le programme d'investissement 2014

VU la délibération du 10 Octobre 2011 approuvant les travaux de mise aux normes PMR de la salle polyvalente

VU les différentes propositions des Ets Diebold à Dettwiller, Menuiserie ND Ebénisterie à Schwindratzheim et Menuiserie JUNG à Steinbourg

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **Décide** la réalisation d'un comptoir bar à la salle polyvalente
- **Confie** la réalisation d'un comptoir bar à la Menuiserie JUNG Route de Saverne à 67700 STEINBOURG pour un montant de 3 098,40 €HT.
- **Autorise** le Maire à signer le bon de commande

Adoptée à l'unanimité

DCM 2014-36

1 – Commande Publique
1.1 - Marché public
MISE EN PLACE D'UN GARDE DE CORPS

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite à la mise aux normes PMR de la salle polyvalente, l'accès à cette dernière a été modifié. Pour une question de sécurité, il y a lieu de faire poser un garde de corps.

Il présente à cet effet les devis des :

Ets Saettler & Cie à Brumath,
Aluhome à Wingersheim,
Vogler à Scherlenheim et
Inox Péformance à Hochfelden.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **CONFIE** les travaux aux Ets SAETTLER & CIE, 34 rue de l'Industrie à 67171 BRUMATH, pour un montant Ht de 4 685,00 €.
- **AUTORISE** le Maire à signer le bon de commande.

Adoptée à l'unanimité

DCM 2014-37

1 – Commande Publique
1.1 - Marché public
MAIRIE : MISE ENPLACE D'UNE PORTE VITREE

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite à la construction de la nouvelle mairie, il y a lieu de poser une porte vitrée entre l'espace accueil et la kitchenette.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

- **DECIDE** la mise en place d'une porte vitrée à 1 vantail en chêne verni idem réalisé sur la salle du conseil, pose dans la rampe entre murs et plafond y compris poignée cylindre.
- **CONFIE** les travaux à la Menuiserie JUNG Route de Saverne à 67700 STEINBOURG pour un montant de 1 731,50 € HT.
- **AUTORISE** le Maire à signer le bon de commande

Adoptée à l'unanimité

DCM 2014-38

1 – Commande Publique
1.1 - Marché public
ACHAT D'UN DEFIBRILLATEUR

Le Conseil Municipal

DECIDE l'achat d'un défibrillateur

AUTORISE le Maire à effectuer cette dépense dans la limite des crédits prévus au budget.

Adoptée à l'unanimité

DCM 2014-39

3 – Domaine et patrimoine

3.5 – Autres actes de gestion du domaine public

PROJET DE CONVENTION POUR L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE A LA VOIRIE ET A L'AMENAGEMENT (ATVA)

Le Conseil Municipal

VU la suppression de l'Etat de sa mission de conseils aux collectivités en matière de voirie et d'aménagement 'ATESAT) à compter du 1^{er} janvier 2014 ;

VU la proposition du Conseil Général du Bas-Rhin pour reprendre cette mission d'accompagnement technique et à l'aménagement dite ATVA

Et après en avoir discuté :

- **DECIDE** de conclure une convention pour l'Accompagnement Technique à la Voirie et à l'Aménagement (ATVA) avec le Conseil Général du Bas-Rhin pour ses conseils gratuits en la matière
- **PRECISE** que cette convention sera conclue pour une année renouvelable à compter du 1^{er} janvier 2014
- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention.

Adoptée à l'unanimité

DCM 2014-40

1 – Commande Publique

1.1 - Marché public

ACHAT D'UN LOGICIEL E MAGNUS

Monsieur le Maire présente aux conseillers le devis concernant l'achat du logiciel E Magnus. En effet, le devis a été revu à la baisse. De plus un tarif groupe (Gingsheim, Altenckendorf, Wilwisheim, Wickerheim, Schaffhouse sur Zorn, Ringeldorf et Mutzenhouse) a été validé concernant les formations à prévoir pour l'utilisation de ces progiciels.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de valider le devis Evolution vers E.Magnus de Berger Levrault comprenant les licences de la gestion comptable, la gestion des administrés, la gestion des élections et la formation groupée pour un montant de 1 367,00 €HT.
- **AUTORISE** le maire à signer le devis et à mettre en place les outils nécessaires au passage obligatoire au PES à compter du 1^{er} janvier 2015.

Adoptée à l'unanimité

DCM 2014-41

1 – Commande Publique

1.1 - Marché public

AMENAGEMENT EXTERIEUR

Monsieur le Maire expose que suite à la création d'un parking aux abords de la salle polyvalente, il y a lieu de réaliser quelques aménagements paysagers.

Le Conseil Municipal, au vu des offres descriptifs et chiffrages, à savoir :
Jardins CHRIS à Mutzenhouse pour un montant de 1 405,00 €HT
Edenia à WOLSCHHEIM pour un montant de 1 570,00 €HT
Daniel MUTZIG à Brumath pour un montant de 1 732,50 €HT

Et après en avoir discuté :

- **DECIDE** de retenir Jardins CHRIST 15 rue de la Carrière à Mutzenhouse pour un montant de 1 405,00 €HT pour les travaux d'espaces verts sur le parking de la salle polyvalente.
- **AUTORISE** le Maire à signer le devis.

Adoptée à l'unanimité

DCM 2014-42

5- Institutions et vie politique

5.3 – Désignation de représentants

DESIGNATION D'UN DELEGUE A L'UDAF

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents de nommer

- Madame Christine WICKER, née le 27 juillet 1967
domiciliée à 67270 MUTZENHOUSE, 7a rue de la Forêt

Comme membre de la commission d'Action Sociale de MUTZENHOUSE en qualité de représentante de l'administration.

Le mandat du membre susvisé expire avec le renouvellement général des conseils municipaux.

Adoptée à l'unanimité

Points divers

1 - ECOLE :

Monsieur le Maire rend compte des conclusions de la réunion du 12 mai 2014, organisée à l'initiative de Madame la Conseillère Générale Marie-Paule Lehmann, suite au signalement d'incivilités dans le car de la ligne RPI 268.

Madame la Conseillère Générale constate que les enfants courent à la sortie de l'école et il n'y a pas de marquage au sol clair derrière lequel ils pourraient attendre le car. Il a été convenu qu'un agent du CG67 viendra aiguiller la commune afin de mettre en place cette démarcation dès que possible.

De plus, cet agent conseillera la commune dans la rédaction d'un arrêté de circulation et d'aménagement de la voirie concernant la limitation de tonnage à 5,5 tonnes sur la voie communale entre Mutzenhouse et Hochfelden empruntée par le bus de ramassage scolaire du collège.

2 - ECOLE QUALITE DE L'AIR:

Monsieur le Premier Adjoint, Christophe BRION, attire l'attention sur le fait que l'étude qui sera menée par l'entreprise SOCOTEC dont le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité l'offre évaluée à 960€ HT lors du conseil du 14 avril risque d'être réévalué par un avenant de 700€ HT car la validation de la stratégie de prélèvement peut évoluer. En effet le prix est basé sur l'estimation qu'une seule pièce représentative de l'établissement nécessite d'être analysé, ce qui objectivement, au vu de la configuration différentes des 2 bâtiments abritant chacun une salle de classe, ne semble pas être le cas.

3 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN

Monsieur le Premier Adjoint, Christophe BRION, rend compte du déroulement de la session du Conseil de la Communauté de Communes du jeudi 15 mai 2014 sur les points ayant un impact direct ou indirect sur la commune de Mutzenhouse :

- Monsieur Marcel KLEIN, adjoint de la commune d'Etendorf, a été désigné représentant de la CCPZ au sein de la Commission Locale d'Information et de surveillance du CSDU du Rohrbach.
- La commune sera sollicitée pour assurer la distribution des badges d'accès aux déchetteries de la CCPZ. Ils seront disponibles à partir de la fin du mois et remis aux usagers possédants une poubelle ; c'est d'ailleurs le numéro de la poubelle qui identifiera le badge. L'accès à la déchetterie nécessitera la possession du badge à partir de septembre et jusque fin décembre, le nombre de passage restera illimité.
- La CCPZ se propose d'établir un appel d'offre global pour les communes devant réaliser le plan d'accessibilité voiries. S'associer à cette offre engagera la commune à accepter l'offre réalisée pour la commune.
- Le Conseil Municipal ne donnera pas suite à cette proposition.
- La CCPZ souhaite recenser la liste des souhaits des élus afin d'alléger l'administration des communes et ce sans réaliser de transfert de compétences à la CCPZ.

Monsieur le Premier Adjoint, Christophe BRION, propose aux élus, dans le cadre de l'exposition « La nappe phréatique du Rhin supérieur » localisée dans les locaux de la Maison du Pays de la Zorn, de participer à une visite animée à la date qui arrangera le plus de monde.

4 – TRAVAUX ANCIENNE MAIRIE

Monsieur le Second Adjoint, Gérard STEINMETZ-BORNERT, indique que la commune souhaite réhabiliter la salle de l'ancienne mairie au plus tôt en espace de stockage de matériel pour l'école afin de libérer l'espace opérationnel dans les autres salles assurant ainsi un meilleur accueil des enfants. L'objectif étant de rendre cette salle opérationnelle dès la rentrée 2014.

5 – NEWSLETTER COMMUNE

Monsieur le Troisième Adjoint, Patrick Lux, présente une maquette de la newsletter que la commune souhaite diffuser trimestriellement et dont le premier numéro est prévu pour le mois de juin.

6 - SICTEU

Monsieur le Second Adjoint, Gérard STEINMETZ-BORNERT, et Monsieur le Conseiller, Robert GERBER, membres du SICTEU indiquent qu'il est nécessaire de nettoyer les caniveaux de la commune pour permettre un écoulement adéquat des eaux fluviales.

7 - REUNION

Une réunion se tiendra le lundi 16 juin à 20h30 où chaque membre du conseil est convié afin de réfléchir au meilleur emplacement de l'aire de jeux que la commune souhaite implanter.

Mr le Conseiller Robert GERBER ajoute qu'il serait judicieux lors de cette réunion d'avoir les côtes des éléments potentiellement implantables pour s'en faire une idée sur différents sites possibles.

La date du prochain conseil municipal n'a pas été fixée.

